

Mairie annexe Laleu / La Pallice / La Rossignollette

21 rue de la Muse
17000 La Rochelle

Tél. 05 46 42 66 80
Fax 05 46 00 35 88
laleu@ville-larochelle.fr

Ouverture mairie annexe Laleu - La Pallice -
La Rossignollette : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (fermeture à
16h45 pendant les vacances scolaires),
le samedi de 10h à 12h



05 46 51 51 51 www.larochelle.fr

LA ROCHELLE
Mairie de La Rochelle

© Service Communication de la Ville de La Rochelle - Photos Julien Chauvet et Guy Genty

A nos côtés

1. Comité de quartier de Laleu- La Pallice-La Rossignollette

10 rue Montréal
Rens. 05 46 42 60 66

2. Association pour la Promotion des Actions de Prévention sur l'Agglomération Rochelaise (APAPAR)

Les éducateurs de prévention spécialisée tendent à prévenir
les risques de dérive ou d'exclusion. Disponibles, ils rencontrent
les jeunes et les familles dans leur milieu.

Rens. 06 07 28 57 86 / 06 80 67 60 72

3. Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)

- ALPMS secteur nord
- Agent de médiation sociale

Rens. 05 46 67 12 27,
appels d'urgence, 05 46 41 32 32 ou 06 70 80 88 91

4. Centre d'Information sur les Droits des Femmes (A.D.E.J. C.I.D.F.)

Horaire : le mardi sur rendez-vous
Rens. 05 46 41 18 86



5. Collectif des associations de Laleu-La Pallice-La Rossignollette

Adresse : 10 rue Montréal
Rens. 06 89 67 42 67 et 06 16 79 04 17

Journal quartiers ouest

Rens. 06 89 67 42 67
E-mail : quartiersouest@yahoo.fr

6. Centre social « Vent des Iles »

Association visant à créer du lien social, de 7 à 97 ans. Trois
secteurs d'activités : secteur enfance, secteur jeunesse et secteur
adulte (insertion sociale et professionnelle).

Adresse : rue Abraham Duquesne
Rens. 05 46 42 26 08
E-mail : vent.des.iles@free.fr

La Rochelle

mairies annexes



21 rue de la Muse

Mairie annexe Laleu / La Pallice / La Rossignollette



La Rochelle, généreuse et belle

LA ROCHELLE
Mairie de La Rochelle

Les services municipaux

La mairie annexe est une structure de proximité, un relais administratif des services municipaux à votre service pour vous accueillir, vous orienter, vous informer...



Adjoint de quartier :

>> Gilles GAUTRONNEAU

1. Etat-Civil

Déclaration et délivrance d'actes

- Naissance, reconnaissance, parrainage civil, mariage, décès, transcription
- Duplicata et mise à jour du livret de famille

Carte nationale d'identité/ Passeport

- Établissement et délivrance

Autres démarches administratives

- Certification conforme de copies de documents destinés à l'étranger
- Légalisation de signatures
- Attestation d'accueil
- Sortie de territoire

Elections

- Inscription, modification et radiation sur les listes électorales

Services Divers

- Restaurant scolaire et garderies : approvisionnement de comptes familles
- Carte de bus (personnes bénéficiaires du minimum vieillesse)
- Mise à disposition de poches pour déjections canines
- Dératisation

Gestion de salles municipales

- Location de salles aux particuliers et aux associations

Délivrance de documents divers

- Aide juridictionnelle
- Cession de véhicule
- Certificat d'immatriculation
- Déclaration de travaux et/ou permis de construire

◆ **Responsable de la mairie annexe** : Pascal Ferrand

◆ **Horaires** : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (fermeture à 17h45 pendant les vacances scolaires). Samedi, de 10h à 12h (sauf vacances scolaires, avant et après un jour férié).

◆ **Rens.** 05 46 42 66 80

◆ **E-mail** : laleu@ville-larochele.fr

2. Police Municipale

Ilôtiers secteur Ouest.

◆ **Horaires** : tous les jours, de 9h à 17h (sauf le jeudi matin), permanence le mardi, de 10h à 12h

◆ **Rens.** 05 46 42 66 80

3. Affaires scolaires

Permanence hebdomadaire pour inscription dans les écoles du quartier (en avril) et remise de dossiers d'inscription.

◆ **Horaires** : de 9h à 12h et de 14h à 16h

◆ **Rens.** 05 46 51 50 12

4. Vie sociale jeunesse

Projet d'animation, création, réflexion... Séverine Fuleran, agent de développement jeunesse du service Vie Sociale pour l'ensemble du quartier.

5. Service municipal des sports

Christophe Gilly, éducateur sportif, coordinateur sur le quartier, vous informe sur les actions sportives et vous accompagne dans des projets éventuels.

◆ **Rens.** 06 89 83 80 95

Les services publics de proximité

1. CCAS

Information. Un agent est chargé de constituer des dossiers d'aide sociale et de vous informer des services du CCAS : service des Retraités, Petite Enfance, Personne Handicapées, service Aide Ménagère, Emplois Familiaux...

◆ **Rens.** 05 46 42 35 17

2. Gestion des déchets

Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Distribution des sacs poubelles sur le quartier courant février et mars (affichage dans les salles municipales et les commerces).

◆ **Rens.** 05 46 42 66 80

3. Direction Départementale d'Action Sociale du Conseil Général (DTAS)

Un assistant social vous accueille et vous oriente sur rendez-vous.

◆ **Rens.** 05 46 43 87 16

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

◆ **Horaires** : consultations de nourrissons, le jeudi après-midi

◆ **Rens.** 05 46 42 35 17

4. Les services fiscaux

Renseignements, aide à la déclaration de l'impôt sur le revenu et des impôts locaux.

◆ **Horaires** : permanence 1^{er} mardi du mois, de 14h à 16h30

◆ **Rens.** 05 46 27 61 00

5. Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

◆ **Rens.** 05 46 43 76 30



6. La C.R.A.M.C.O.

◆ **Horaires** : permanence le mercredi matin, sur rendez-vous

◆ **Rens.** 05 46 27 89 79

7. Le Point Emploi

Accueil et accompagnement des demandeurs d'emploi et de toutes personnes voulant suivre une formation ou pour un projet de réorientation.

◆ **Horaires** : les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le jeudi, de 8h30 à 12h

◆ **Rens.** 05 46 42 57 85

8. Centres de loisirs

◆ **Rens.** Centre de loisirs municipaux, 05 46 51 50 88

◆ **Rens.** Centre de loisirs associatif Cheusse, Permanence selon planning avant chaque vacances scolaires sauf celles de Noël, 05 46 55 09 80

9. Bibliothèque Municipale de La Pallice

Animations spécifiques : le mardi, accueil des classes sur rendez-vous. 1^{er} jeudi de chaque mois, animation bébés-lecteurs (de 10h à 12h).

◆ **Horaires** : le lundi, de 14h à 18h le mercredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h le vendredi, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h30

◆ **Rens.** 05 46 42 25 58